

Master dans un petite faculté

Par **Clement56**, le **16/01/2016** à **23:48**

Bonsoir à toutes et à tous,

Voilà je suis étudiant en 3ème année de Droit à l'Université Bretagne Sud de Vannes et je commence à me poser des questions quant aux choix des masters...

La faculté de droit de Vannes propose un master 2 de droit privé "Pratiques contractuelles et contentieux des affaires"...

Je suis allé à une réunion de présentation de ce master. Les matières enseignées, et les liens très importants développés avec les entreprises locales (stage obligatoire dès le master 1) m'ont donné envie de rester sur Vannes.

Mais voila, il n'en demeure pas moins que c'est une fac à taille humaine. Je me demandais donc si un M2 sur Vannes pouvait être pénalisant d'un point de vue professionnel en raison de la taille de faculté... Vaut-il mieux aller dans une faculté plus importante ?

Cela dit la faculté de Droit de Vannes est bien cotée dans les classements puisqu'elle figure en première position pour l'insertion professionnelle! Les cours et professeurs sont vraiment d'une très bonne qualité et très disponibles. C'est un vrai plaisir de venir étudier !

J'aimerais également savoir si le contentieux des affaires était une matière porteuse actuellement ?

Merci de me donner vos avis, vos impressions, vos conseils.

Je vous souhaite une bonne fin de soirée amis juristes :-)

Par **Lexsail**, le **18/01/2016** à **10:55**

Bonjour,

Je pense que tout dépend de comment vous envisagez votre avenir professionnel.

Une faculté de taille moyenne n'a pas forcément une moins bonne formation ni même un taux d'insertion inférieur (la preuve en est d'après vos dires!.) En revanche elle vous offre des perspectives différentes.

Il sera probablement plus dur de faire une carrière dans un grand groupe en étant issu d'un Master 2 d'une petite fac qu'en sortant d'ASSAS Sorbonne, Dauphine et autres (je précise bien plus difficile et non pas impossible.) C'est un donc un choix très personnel.

Pour confirmer ou infirmer ce que je vous dis renseignez vous sur ce que sont devenus les anciens du Master que vous visez. Cela vous donnera une vision des débouchés.

Par **OOO**, le **18/01/2016** à **14:14**

Cela peut sans doute être pénalisant (même si c'est à tort) car peu de gens auront entendu parler de la fac de Vannes. A mon sens, si vous souhaitez chercher un emploi dans la région, aucun problème. Votre fac est petite, mais elle doit quand même être connue localement et vous dites vous-même qu'elle a de bonnes relations avec les entreprises locales. En revanche, si c'est pour chercher dans les grandes entreprises ou les grands cabinets d'avocats, la qualité du master 2 est primordiale et je doute que celui de Vannes soit très connu.

Pour ce qui est du contentieux des affaires, tout dépend de la façon dont vous souhaitez le pratiquer. Pour parler de ce que je connais (grands cabinets d'avocats d'affaires), c'est plutôt bouché, il y a un fort surplus d'étudiants souhaitant faire du contentieux par rapport aux autres départements. Mais la situation peut être très différentes dans d'autres cadres (petits cabinets, juriste en entreprise (grand/petite)..)

Par **Clement56**, le **18/01/2016** à **22:43**

merci beaucoup pour vos avis!
Je vais donc continuer à réfléchir...
bonne soirée

Par **Iln22**, le **22/02/2016** à **10:51**

Salut Clément56, bonjour à tous,

Je suis issu du Master 2 PCCA et j'ai connu plusieurs facultés dont celle de Rennes. Je me posais les mêmes questions avant de postuler en Master 2, j'ai candidaté à Vannes, mais aussi dans d'autres facultés provinciales (petites et grandes) et parisiennes. Au moment des choix de l'affectation en juillet, j'ai choisi Vannes pour les raisons que tu expliquais: taille humaine, professionnalisation. Mais avec une pointe d'inquiétude quant à l'avenir et le marché de l'emploi vis-à-vis d'autres formations plus "réputées" dans lesquels j'aurais pu intégrer (dont Rennes ou Poitiers,...).

Mais depuis la rentrée, je ne regrette pas du tout mon choix, loin de là. Les professeurs comme les professionnels sont à l'écoute, nos séminaires sont en phase avec l'emploi avec enfin de la pratique.

Certes, c'est un master 2 et une faculté jeune par rapport à ses voisines mais qui se structure et innove. L'augmentation du temps de stage (10 semaines en M1, 20 semaines mini en M2) est un réel signe de professionnalisation et les entreprises prenant mes camarades vont de la PME locale à des cabinets parisiens ou du CAC 40 (Total par exemple).

Si tu veux d'autres informations, n'hésite pas à me contacter. En tout cas, si tu as la possibilité, reste à Vannes au moins jusqu'au M1 si tu veux faire du droit des affaires, tu seras

mieux accompagné que dans dans d'autres facultés voisines.

A plus,

Louis

Par **Grâceia**, le **23/08/2020** à **14:10**

Bonjour à tous, bonjour Louis,

J'intègre la formation PCCA de vanves la rentrée prochaine, j'ai quelques questions à poser aux anciens étudiants de cette formation quant à l'organisation des cours, vu que c'est sur trois jours dans la semaine, possibilité de faire des stages alternés ? Ou d'être en apprentissage ?